



Le don de moelle osseuse

**Tout ce qu'il faut savoir
sur le don de moelle osseuse**

1.

**La moelle osseuse :
un rôle vital pour le corps humain**

1.1. Qu'est ce que la moelle osseuse ?

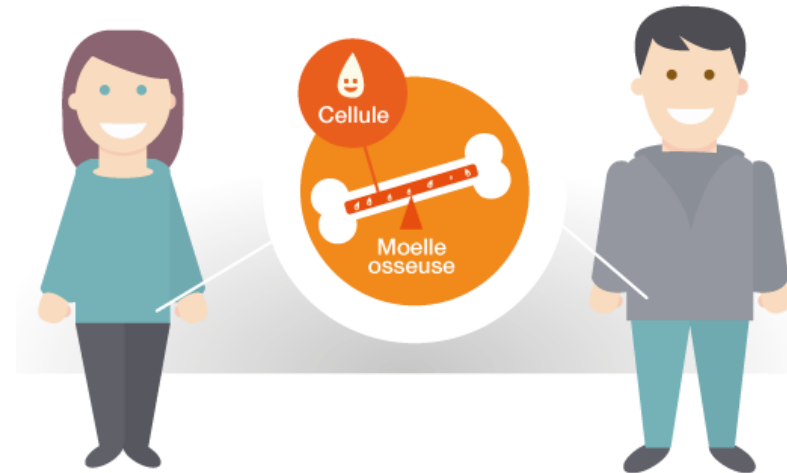
- **La moelle osseuse est indispensable à la vie.**

Elle produit les cellules souches hématopoïétiques, elles-mêmes à l'origine des cellules sanguines nécessaires pour :

- Transporter l'oxygène (globules rouges);
- Lutter contre les infections (globules blancs);
- Arrêter les saignements (plaquettes).

- **Il ne faut pas confondre moelle osseuse et moelle épinière.**

- La moelle osseuse est présente dans l'ensemble des os, et plus particulièrement au niveau des os plats, comme ceux du bassin. Les cellules de la moelle osseuse peuvent être prélevées dans le sang (après les avoir stimulées et fait migrer dans le sang), c'est d'ailleurs la technique la plus répandue (dans 75% des cas).
- La moelle épinière, elle, est située dans la colonne vertébrale et appartient au système nerveux.



1.2. La greffe de moelle osseuse

- Chaque année, en France comme à l'étranger, **des milliers d'enfants et d'adultes** atteints de maladies graves du sang causées par un dysfonctionnement de leur moelle osseuse **ont besoin d'une greffe de moelle osseuse saine pour espérer guérir.**
- La greffe de moelle osseuse consiste à transfuser à un malade, une quantité donnée de cellules souches hématopoïétiques (CSH), prélevées sur un donneur compatible en parfaite santé.
- Elle permet de remplacer la moelle osseuse malade par une moelle osseuse saine.
- Les **leucémies** représentent les principales maladies de la moelle osseuse. Elles représentent, avec les autres cancers du sang, **80% des indications de greffe** de moelle osseuse.
- Les aplasies médullaires et les maladies métaboliques ou génétiques (déficit immunitaire, adrénoleucodystrophie...) peuvent aussi être guéries par un don de moelle osseuse.



1.3. Trouver un donneur compatible

- Lorsqu'un malade a besoin d'une greffe de moelle osseuse, il est nécessaire de trouver un donneur compatible, c'est-à-dire un donneur qui partage la même « carte d'identité génétique » (appelée système HLA). Il s'agit d'un système complexe qui n'a rien à voir avec le groupe sanguin.
- La recherche se fait d'abord parmi les frères et sœurs du malade, mais malheureusement 3/4 des patients n'ont pas de donneurs compatibles dans leur fratrie.
- **Dans la majorité des cas, le recours à une personne inscrite sur un registre de donneurs volontaires de moelle osseuse est nécessaire.**



1.4. Trouver un donneur compatible



- Hors fratrie, la compatibilité entre un donneur et un receveur est, en moyenne, de **1 chance sur 1 million**.
- Toute nouvelle inscription sur le registre des donneurs volontaires de moelle osseuse augmente pour chaque malade les chances de trouver le bon donneur et d'être greffé.
- Au 31 décembre 2019, **plus de 310 000 personnes** étaient inscrites sur le registre des donneurs de moelle osseuse en France.

1.5. La coopération internationale



- Le registre français, géré par l'Agence de la biomédecine (établissement public relevant du ministère de la santé), rassemble l'ensemble des donateurs volontaires de moelle osseuse inscrits dans notre pays.
- Le registre français est membre d'un réseau international qui regroupe **73 registres dans le monde** et permet l'accès à plus de **36 millions de volontaires au don de moelle osseuse**.
- Compte tenu de la grande diversité génétique des populations, la solidarité entre les différents registres est fondamentale dans le processus de recherche de compatibilité.

1.6. Comment identifier le « meilleur » donneur dans le monde ?



1

Le médecin consulte la base de données internationale...



2

...qui répertorie l'ensemble des caractéristiques génétiques des donneurs inscrits dans le monde...



3

...et pour afficher sa recherche, il inscrit son patient sur le registre français et les registres internationaux...



4

...afin de tenter d'identifier le meilleur donneur à travers le monde.

2.

Comment devenir donneur.se ?

2.1. Qui peut s'inscrire ?

S'inscrire sur le registre français des donneurs volontaires de moelle osseuse, c'est **s'engager sur le long terme à, un jour peut-être, donner un peu de cellules de sa moelle osseuse pour aider un malade que l'on ne connaît pas à guérir.**

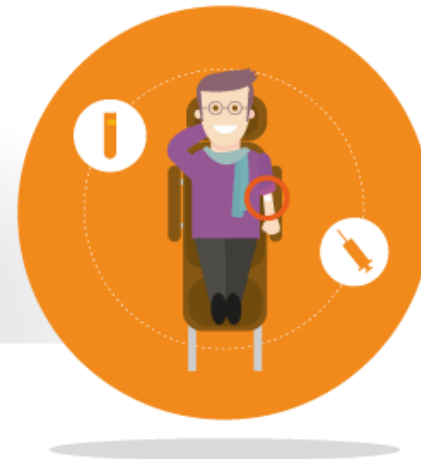
Trois conditions pour s'inscrire:



Avoir plus de 18 ans
et moins de 51 ans lors de l'inscription
(même si l'on peut rester inscrit(e)
et donner des cellules de sa moelle
osseuse jusqu'à ses 60 ans)



Être en parfaite santé



Accepter de répondre
à un questionnaire de santé
et de faire une prise de sang
ou un prélèvement salivaire

2.2. Quels profils de donneurs sont recherchés ?

- **L'objectif de l'Agence de la biomédecine**, en termes de recrutement de nouveaux donneurs volontaires de moelle osseuse, **est d'enrichir le registre de manière essentiellement qualitative et non pas seulement quantitative**, selon trois axes :
 - **Recruter davantage d'hommes**. Lorsqu'un choix est possible, ce sont les donneurs masculins qui sont les plus sollicités par les médecins greffeurs. Les cellules issues de leur moelle osseuse étant dépourvues des anticorps développés par les femmes à chacune de leur(s) grossesse(s), elles offrent une meilleure tolérance du greffon sur le plan immunologique chez les patients. Tandis que 70% des personnes prélevées pour des patients nationaux sont des hommes, ils ne représentent que 35% des inscrits sur le registre.
 - **Recruter une population plus jeune** (moins de 30 ans). Plus un donneur s'inscrit jeune, plus il reste longtemps sur le registre et de ce fait, a plus de chances de pouvoir aider un malade.
 - **Diversifier les origines géographiques** des personnes qui s'inscrivent. Chaque malade possède son propre profil génétique, déterminé par ses origines géographiques. Il est donc essentiel de retrouver cette diversité des profils parmi les donneurs, pour améliorer les chances de trouver un donneur compatible pour chaque patient.

2.3. Les grands principes du don de moelle osseuse

Conformément à la loi de bioéthique, trois principes fondamentaux régissent le don de moelle osseuse en France :

L'anonymat → Lorsqu'un don est réalisé, le donneur ne connaît pas la personne qui en bénéficie et réciproquement pour le receveur.

Le libre consentement → Lorsque le donneur est sollicité par le registre national, il doit confirmer son consentement auprès du Tribunal de Grande Instance.

La gratuité → Aucune rémunération n'est versée au donneur , le don est gratuit.

A noter : bien évidemment, tous les frais médicaux et non médicaux liés au don sont pris en charge.

2.4. Les étapes jusqu'à l'inscription



1 Avant de vous inscrire comme donneur.se volontaire, **vous prenez le temps de vous informer et de réfléchir** à votre engagement.



2 Vous faites votre **demande de préinscription sur le site dondemoelleosseuse.fr**. Si vous remplissez toutes les conditions et qu'aucune contre-indication médicale n'est décelée, vous pouvez choisir de recevoir le dossier d'inscription par courrier chez vous (prélèvement salivaire) ou d'aller, sur rendez-vous, dans le centre donneur le plus proche de votre domicile (prise de sang).



3 **Ça y est ! Vous êtes inscrit(e)** sur le registre national des donneurs de moelle osseuse et vous recevrez une carte de donneur de moelle osseuse, symbole de votre engagement. Un donneur est contacté en moyenne 8 ans après son inscription mais ce n'est qu'une moyenne. Il se peut aussi qu'un donneur ne soit jamais appelé à donner.



4 Vous vous engagez à **informer le registre de vos éventuels changements de coordonnées**, de préférence via votre espace « donneur » sur le site internet dondemoelleosseuse.fr. Il est essentiel que vous puissiez être recontacté facilement si un jour, vous êtes compatible avec un malade.

3.

Comment s'effectue le don ?

3.1. Deux modes de prélèvement

**1/ le prélèvement
dans le sang
(le mode choisi
par le médecin
greffeur dans 75%
des cas)**



**2/ le prélèvement
dans les os
postérieurs du
bassin.**

**Ils permettent chacun de recueillir un type de greffon différent,
correspondant aux besoins du malade :**

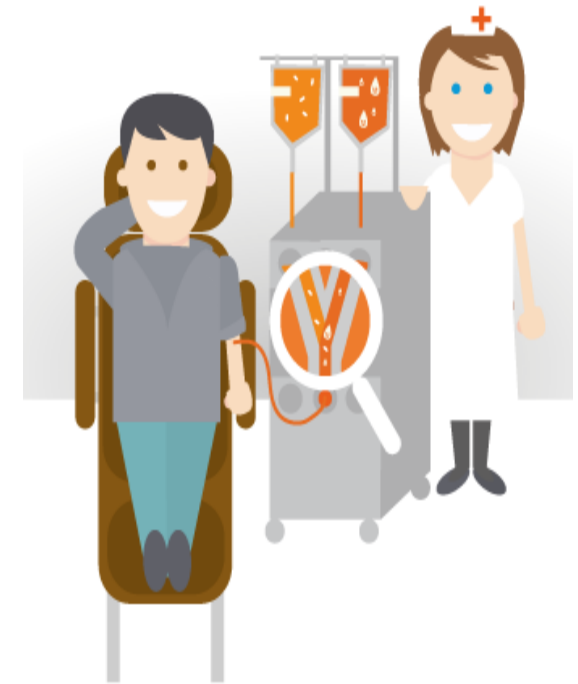
En s'inscrivant, chaque donneur volontaire de moelle osseuse donne un accord de principe pour les deux modes de prélèvement.

C'est le médecin greffeur qui, dans l'intérêt du malade, propose la méthode la plus appropriée. Le volume de cellules prélevées est calculé en fonction du poids du donneur et de celui du malade.

Le donneur bénéficie de toute l'information nécessaire avant le prélèvement. Son consentement est révoquant à tout moment.

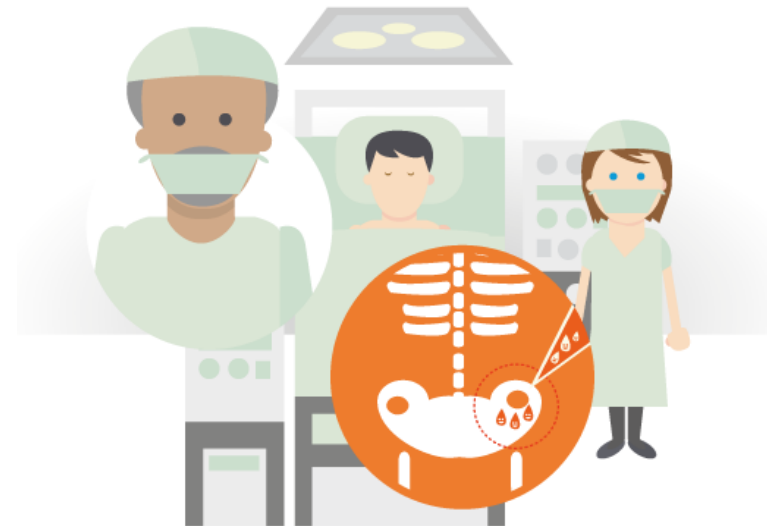
3.2. Le prélèvement dans le sang

- **75% des dons se font par prélèvement dans le sang.**
- Le donneur reçoit au préalable, pendant quelques jours, un médicament qui stimule les cellules de la moelle osseuse et les fait passer des os vers le sang.
- Les cellules sont ensuite récupérées dans le sang par le procédé d'aphérèse, qui consiste à séparer les cellules de la moelle osseuse des autres éléments sanguins.
- Une ou deux séances de prélèvement de trois à quatre heures environ sont nécessaires.
- Ce mode de prélèvement permet de recueillir des cellules de moelle osseuse en grande quantité, qui constituent le greffon qui sera ensuite administré au malade.



3.3. Le prélèvement dans les os postérieurs du bassin

- **Dans 25% des cas, le prélèvement de cellules de la moelle osseuse se pratique dans les os postérieurs du bassin**, sous anesthésie générale.
- Ce mode de prélèvement nécessite une courte hospitalisation d'environ 48 heures et n'entraîne aucun risque de dommage neurologique de type paralysie, par exemple.
- Après le prélèvement, les douleurs locales, si elles existent, peuvent être soulagées par des anti-douleurs classiques.
- Ce mode de prélèvement permet d'obtenir une plus petite quantité de cellules de moelle osseuse mais avec leur milieu environnant.



3.4. Concrètement comment s'organise le prélèvement ?



Vous êtes compatible avec un malade qui a besoin d'une greffe de moelle osseuse

Vous êtes contacté directement par le centre donneur qui vous en informe et valide avec vous la date du prélèvement, qui se déroulera entre 1 et 3 mois plus tard.



Vous passez un entretien médical et de nouveaux examens

Cet entretien a lieu dans le mois qui précède le don et permet de déceler toute contre-indication qui peut avoir une incidence sur le malade.

Vous êtes informé du mode de prélèvement que sollicite le médecin greffeur.



Vous déposez votre consentement

Vous devez vous rendre sur rendez-vous, au Tribunal de grande instance afin d'y déposer votre consentement formel pour le don.

Cette démarche permet de s'assurer que vous avez été correctement informé de la procédure.



Vous allez à l'hôpital ou dans un centre EFS pour le prélèvement

Vous effectuez les formalités administratives classiques, nécessaires à toute admission.

Le prélèvement est effectué, dans le sang, ou dans les os du bassin.



Vous avez peut-être sauvé une vie !

Les cellules prélevées sont acheminées vers l'hôpital greffeur où elles seront transfusées au malade dans les meilleurs délais (12 à 36 heures selon la distance).

Votre moelle osseuse se reconstitue rapidement.



Vous êtes suivi

Trois questionnaires de suivi vous seront remis par le centre donneur : le jour de votre prélèvement, dans le mois qui suit et un an plus tard.

Votre centre donneur vous contactera désormais tous les ans pour avoir de vos nouvelles.

4.

Comment s'informer ?

Pour tout savoir
sur le don de moelle osseuse,
rendez-vous sur le site de référence :
www.dondemoelleosseuse.fr

ou sur les réseaux sociaux :

 **don de moelle osseuse**

 **don de moelle osseuse**

 **@moelleosseuse**

 **@dondemoelleosseuse**



Le don de moelle osseuse

Merci !